



Contrat matériel professionnel résiliation

Par Joseph

Bonjour

J'ai signé un contrat avec mon fournisseur de financement le 13/02 j ai reçu ma machine de travail, il y a environ 8 jours malheureusement, je devais travailler en Angleterre et j ai appris que je ne pouvais pas la prendre la bas car les salon me refusent l accès en sous location de pièce pour des problèmes d'assurance (en France une esthéticienne peut pratiquer avec un ipl mais en Angleterre, c est uniquement le corps médical) je ne savait pas je tombe denu de ce refus, et je ne sais pas comment restituer la machine et annuler le contrat (400? par mois 24000? à rembourser) je suis très très mal merci pour vos retours.